

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53

N°126

En exercice : 53

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présents : 46

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 OCTOBRE 2020

**L'AN deux mille vingt, le 15 octobre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 9 octobre 2020, s'est réuni à L'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, BOUZIDI Zakia, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, AUGY Thierry, BELAIR Katalyne, BOUCHA Safia, BUTT Zishan, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Alain, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GUERRIEN Marc, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Soizig, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Madame Mizgin OZHAN

Monsieur Pierre SACK

Madame Nadege NIFEUR

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Sandrine DESIR

Madame Karine FRANCLET

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Madame Maryse EMEL

Monsieur Miguel MONTEIRO

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

---

Secrétaire de séance : Ling LENZI

---

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration Générale

**OBJET : Abrogation de la délibération n°64 du 20 juillet 2020 portant élection des représentants au comité syndical du Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective (SIRESCO) et élection des représentants au comité syndical du Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective (SIRESCO)**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-33, L. 2122-7, 5211-7 et suivants et l'article L. 5212-7 qui précise que le choix du Conseil municipal relatif aux délégués appelés à siéger sein d'un comité syndical peut porter uniquement sur l'un de ses membres.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 64 du 20 juillet 2020, portant élection des représentants au comité syndical du Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective (SIRESCO) ;

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective (SIRESCO) ;

Considérant que lors de sa séance du 20 juillet 2020, le Conseil municipal a élu une personne non conseillère municipale au siège de déléguée suppléante au sein du comité syndical dudit syndicat ;

Considérant, en conséquence, qu'il convient d'abroger la délibération n°64 du Conseil municipal du 20 juillet 2020, portant élection des représentants au comité syndical du Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective (SIRESCO) et de procéder à nouveau à une élection des représentants au comité syndical dudit syndicat ;

Considérant que pour chaque siège, un conseiller s'est porté candidat tel que suit :

Candidats aux sièges de délégués titulaires :

- Madame Zakia BOUZIDI,
- Monsieur Guillaume GODIN
- Madame Marie-Pascale REMY

Candidats aux sièges de délégués suppléants :

- Monsieur José LESERRE
- Madame Marie-Amélie ANQUETIL
- Monsieur Pierre-Yves NAULEAU

Adoption à l'unanimité par 53 pour

**DELIBERE :**

**ABROGE** la délibération du Conseil municipal n°64 du 20 juillet 2020, portant élection des représentants au comité syndical du Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective (SIRESCO).

**ELIT** les représentants suivants au comité syndical du Syndicat intercommunal pour la restauration collective (SIRESCO).

**Titulaires :**

- Madame Zakia BOUZIDI,
- Monsieur Guillaume GODIN
- Madame Marie-Pascale REMY

**Suppléants :**

- Monsieur José LESERRE
- Madame Marie-Amélie ANQUETIL
- Monsieur Pierre-Yves NAULEAU

Le Maire,

Karine FRANCOIS



Reçu en Préfecture le : 23/10/2020  
Affiché/publié le : 23/10/2020  
Notifié le :  
Certifié exécutoire le : 23/10/2020

